

Rapport d'Inspection Puits # B-006

Indy-Co Inc.

3640 rue Richelieu #2-3 Saint-Hubert, Qc J3Y 7B1 www.indy-co.com info@indy-co.com

PRÉPARÉ POUR :

Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles Direction générale des hydrocarbures et des biocombustibles 5700, 4e Avenue Ouest, bureau A-422 Ville (Québec) G1H 6R1

PRÉPARÉ PAR:

23-24-53-54

30 Septembre 2019



Rapport d'Inspection

Puits d'hydrocarbure # B-006 N46.17470 W072.42624

MISE EN CONTEXTE

Suite à l'appel d'offres - Inspection des puits d'hydrocarbures inactifs en milieu hydrique du secteur du Lac St-Pierre 2019_DBH_Plongée

Le 28 Septembre 2019 à 8:45, une équipe de scaphandriers s'est mobilisée afin de procéder à l'inspection du Puits #B-006 dans le Lac St-Pierre (N46.17470 W072.42624). Notre unité de travail comprenait une embarcation commerciale complètement équipée pour des opérations de plongée incluant le nécéssaire requis afin d'être conforme aux normes de la CNESST et de l'ACNOR.

PERSONEL AFF	ECTE		
	53-54	1	53-54
	53-54		53-54

_____ 53-54 53-54 _____ ____ 53-54 53-54 _____ ____ 53-54 ____ 53-54

CONDITIONS LORS DE L'INSPECTION

Température Ambiante	14 C Nuageux
Visibilité	1 mètre
Courant	Aucun
Profondeur maximum de l'eau	3 mètres

MÉTHODOLOGIE

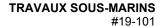
L'inspection sous-marine a été effectuée a partir d'une embarcation commerciale.L'inspection a été réalisée par 53-54

Tous les équipements et outillage requis pour les opération de plongée étaient disponibles sur le site. Une bande vidéo de l'inspection a été prise a l'aide d'une caméra positionnée sur le casque lorsque la profondeur de l'eau le permettait.

INSPECTION SOUS-MARINE

Cette inspection avait comme objectif de répondre à 2 demandes du client.

- ? de localiser le puits à l'aide d'un détecteur de métal submersible.
- [?] inspecter le puits afin d'évaluer si il-y-a indice de contamination





Rapport d'Inspection Puits d'hydrocarbure # B-006

N46.17470 W072.42624

CONSTAT

Suite à l'inspection, nous avons constaté que le puits est situé a 20" de profondeur près du rivage. Le sol 4 mètres autour du puits était constitué de roches, glaise et sable. Aucune fuite n'a été détecté dans un périmètre de 4 mètres autour du puits.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU MERN

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à un relevé magnétométrique ainsi qu'aux documents historiques a été observé. Aucune migration de gaz n'a été observée. Aucun indice organoleptique de contamination n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.

53-54

Inspecteur DBH 2020-03-04

53-54

Coordonnateur aux opérations 2020-03-04